

Ukraine : autre point de vue

Nos articles sur l'Ukraine du n°258 d'avril 2014 ont soulevé un débat et nous en sommes heureux car il s'agit là d'une question ouverte et complexe – il n'y a pas les « bons » d'un côté et les « méchants » de l'autre comme les médias aiment à le faire croire – où les analyses, même entre chrétiens, peuvent légitimement diverger et sont de fait différentes. Signalons juste que critiquer la politique occidentale dans le dossier ukrainien ne revient pas à louer celle de Vladimir Poutine. Dans ce contexte, nous sommes heureux de donner la parole à Antoine Arjakovsky – directeur de recherches au Collège des Bernardins, fondateur de l'Institut d'études œcuméniques de Lviv, et auteur d'un livre sur l'Ukraine qui va paraître (1) –, que nous remercions d'avoir accepté notre invitation à exprimer son point de vue.



Antoine Arjakovsky.

par Antoine Arjakovsky

Je suis reconnaissant à Christophe Geffroy de me donner l'opportunité de présenter mon point de vue sur la situation ukrainienne. D'autant plus que mon point de vue est différent de celui présenté par *La Nef* dans sa livraison d'avril. Toute la question pour les lecteurs de *La Nef* va donc être de se fier à des critères objectifs. C'est pourquoi je tiens à préciser au préalable que, pour avoir vécu longtemps en Russie et en Ukraine, je suis autant russo-phile qu'ukrainophile. En revanche, en tant que citoyen français et européen, je ne peux mettre sur un même niveau le gouvernement de Vladimir Poutine, dont les propres conseillers font l'apologie de l'hitlérisme* et du stalinisme*, et le gouvernement des démocraties occidentales, qui, malgré leur caractère séculier, tiennent la Convention européenne des droits de l'homme comme leur référence juridique commune. En tant que chrétien orthodoxe,

je trouve aussi infiniment plus convaincante la rencontre chaleureuse accordée par le pape François à Arsène Yatséniouk, nouveau premier ministre ukrainien et laïc grec catholique pratiquant*, que les manœuvres militaires organisées par Vladimir Poutine à Sébastopol avec la participation du patriarche Kirill au mois d'août 2013, quelques mois seulement avant l'annexion de la Crimée*. J'ajoute que toutes les Églises chrétiennes en Ukraine ainsi que les communautés juive et musulmane se sont solidarisées avec le mouvement de Maïdan dès le 15 décembre*.

Sur le fond, je ne peux répondre ici qu'à deux points litigieux et recommande à ceux qui voudront aller plus loin la lecture de mon prochain livre (1). Premièrement, la « révolution de la dignité » ukrainienne n'est pas le résultat d'une action « pilotée par les États-Unis » et mise en œuvre par une foule

« à moitié-fasciste ». On ne mobilise pas à distance une foule de plusieurs millions de personnes pendant trois mois sous la neige. Les hommes et les femmes qui se sont soulevés en Ukraine face au régime corrompu de Victor Yanoukovytch ont été révoltés par le fait que le gouvernement ukrainien ait frappé jusqu'au sang des jeunes femmes manifestant pacifiquement leur attachement à la civilisation européenne. Ces êtres libres doivent au contraire notre respect car ils ont payé de leur vie leur défense de la dignité de tout homme. L'association Pravy Sektor compte moins de 500 membres, et n'a utilisé, face aux Berkouta surarmés, des cocktails Molotov qu'après que la police ait tiré sur la foule le 16 janvier 2014, ce qui était légitime défense. J'ajoute que les intentions de vote pour D. Yarosh aux présidentielles en Ukraine sont inférieures à 2 %, soit dix fois moins que les intentions de vote en France en faveur du Front National pour les élections européennes.

Deuxièmement, il est faux de dire que la Crimée est « russe depuis 1774 », que son annexion est comparable à la destinée du Kosovo, et que Poutine « ne recherchait pas au départ l'annexion de la Crimée ». La Crimée n'a été occupée par les Russes qu'après

« Ces êtres libres doivent au contraire notre respect car ils ont payé de leur vie leur défense de la dignité de tout homme. »

la guerre de Crimée, perdue par les Russes en 1856. Cette terre avait fait partie auparavant de la Rous' de Kiev dont l'Ukraine est l'héritière au même titre que les Tatars et les Russes. Les Cosaques y furent présents bien avant Catherine II. À partir de 1922 la Crimée est devenue indépendante. Elle n'est redevenue russe que brièvement entre 1945 et 1954. Selon les résultats d'une enquête réalisée à l'automne 2008 par le Centre Razoumkov, seule une faible minorité de la population se disait prête à se lancer dans des actions concrètes pour que la Crimée se sépare de l'Ukraine. Les historiens sérieux considèrent plutôt la Crimée comme une colonie russe, un peu comme le fut l'Algérie pour la France. Bien sûr la mémoire est une réalité différente et il faut en tenir compte*. Mais cela ne peut justifier en aucun cas la confusion entretenue par Moscou entre l'histoire de la Rous' de Kiev et l'histoire de la Russie. Rappelons simplement que l'État russe ne date que du XVII^e siècle. Avant n'existait que la Moscovie. De plus la comparaison entre la Crimée et le Kosovo est fallacieuse comme je l'ai expliqué ailleurs*. Avant l'annexion de la Crimée le 5 mars 2014 par Poutine, il n'y avait pas eu une seule mort d'homme pour cause de discrimination. Tandis que le Kosovo a été le théâtre d'une longue et terrible purification ethnique. Et s'il est vrai qu'« au départ » les hommes politiques sont rarement des dictateurs, rien ne peut justifier la violation du droit international. La France a signé le Mémorandum de Budapest en 1994 et sa mission est d'honorer sa promesse à l'Ukraine de garantir l'intégrité de son territoire.

Je recommande donc à tous ceux qui veulent se forger leur opinion sur la guerre russo-ukrainienne de lire, en plus de l'excellent magazine *La Nef*, les sources ukrainiennes francophones disponibles*.

A.A. ■



* Les références internet que nous n'avons pu insérer ici sont disponibles sur la version de ce texte qui est en ligne sur notre site: www.lanef.net

(1) Antoine Arjakovsky, *Russie-Ukraine: De la guerre à la paix?*, Parole et Silence, 2014, 350 pages (parution le 10 juin).